# SENTHEIM INFOS

## Novembre 2009

**Le mot du maire**

**Chères concitoyennes, Chers concitoyens,**

Le dimanche 25 octobre 2009, une délégation de notre commune s'est rendue à Colmar, aux « 1ères Journées Européennes de la Cigogne ». Dans le cadre de cette manifestation, organisée par l'APRECIAL (**A**ssociation de la **P**rotection et de la **Ré**introduction de la faune sauvage et de la **Ci**gogne en **A**lsace et en **L**orraine - site internet : www.aprecial.com) et le Conseil Général, j'ai signé, pour notre commune, la charte et le règlement intérieur du réseau **« Village Cigogne d'Alsace ».**

Ce réseau regroupe toutes les communes qui ont participé depuis de longues années à la sauvegarde de la cigogne en Alsace en favorisant l'installation de cet oiseau sur leur territoire.

Ce label distinctif (un panneau sera mis en place aux entrées du village et à la mairie) est un nouvel atout pour notre village.Il sera référencé sur la **Route « Village Cigogne d'Alsace »** qui sera mise en place, à l'exemple de la fameuse « Route des Vins ».

La cigogne a failli disparaître du ciel alsacien et avec elle, le symbole vivant de notre région. Grâce à l'action et à la volonté farouche de quelques-uns, elle est à nouveau présente et en nombre au-dessus de nos têtes.

**Il y a plus de trente ans, Monsieur Fernand FARNY, alors propriétaire et exploitant du restaurant « La Perle de la Doller », passionné par les oiseaux, s'est lancé, ici à Sentheim, dans la sédentarisation de la cigogne.**

Sa réussite a dépassé toutes ses espérances puisque des dizaines de cigognes sont nées dans ses enclos, puis ont colonisé les toits et les arbres de sa propriété et du domaine Saint Jean de Dieu.

Grâce à son extraordinaire patience et volonté, grâce sa grande persévérance, il a participé à une formidable action de protection pour cet oiseau si particulier.

N'oublions pas l'investissement financier personnel nécessaire à une telle entreprise.

**La présence de cet oiseau emblématique de l'Alsace, à Sentheim, c'est à lui que nous la devons.**

**L'inscription de la commune, au sein de ce réseau, est aujourd'hui une formidable récompense pour son action et pour son engagement.**

**Monsieur FARNY, Bravo et Merci !**

**Dans un tout autre domaine, la livraison d'un nouveau véhicule utilitaire est l'autre action importante de ce mois.**

Vous avez peut-être aperçu un fourgon, couvert de publicités, circuler dans nos rues ! Dans le cadre d'un contrat avec la Société « Infocom-France », la commune se trouve dotée d'un « Trafic Renault » 9 places, pendant 2 ans, financé par les emplacements publicitaires de 15 entreprises du secteur et de 2 collectivités (la commune et notre communauté de communes), l'entretien et l'assurance restant à notre charge. Ce nouveau moyen de transport est mis à la disposition des services techniques, mais d'autres utilisations peuvent être envisagées.

La municipalité remercie le Président de la Communauté de Communes ainsi que les entreprises impliquées dans cette opération pour leur soutien à la mise en place de cet équipement.

**Voilà un nouvel outil utile pour le développement de notre petite collectivité pour un investissement modique.**

**Bernard HIRTH**

☏

**Pompiers** : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
**Mairie** : 03.89.82.52.03
**Ecole élémentaire "Les Tilleuls"** : 03.89.82.53.96
**Ecole maternelle** : 03.89.82.87.17
**Presbytère** : 03.89.82.52.74

**Site Internet : www.sentheim.fr**

**Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication**
**Responsable : M. Bernard HIRTH**

**Ne pas jeter sur la voie publique**

# LES POTINS DE ROSALA LA CIGOGNE

Rosala : « Storki, tu as vu ce qu'ils ont fait à Emma et sa famille ? Ils ont déplacé son nid, hop, du jour au lendemain ! »
Storki : « Mais, Rosala, elles l'avaient construit sur une cheminée ! Ce n'était pas très malin, faut dire ! »

R : « Storki, j'ai remarqué qu'il y avait des nouveaux panneaux, avec nous dessus. »
S : « Enfin, on reconnait officiellement notre présence ici. Il était temps ! On a obtenu le label « VILLAGE CIGOGNE D'ALSACE». Quel honneur ! »

R : « Dis donc, Storki, regarde comme les trottoirs et les caniveaux sont sales. »
S : « Moi, je sais que chaque riverain est dans l'obligation de nettoyer devant sa porte, comme on dit, trottoir et caniveau ! »

R : « Storki, quelle histoire ! Le mois dernier, une jeune fille l'a échappé belle ! Elle s' est fait renverser par une voiture en traversant la rue pour prendre le bus , tu sais, en haut, vers Lauw…pas de lumière, pas d'abri-bus, juste un passage-piétons.»
S : « Moi, j'ai vu des plans à la mairie : nouvel aménagement à la sortie de la rue des Artisans et de la Grand'rue. Naturellement ce genre de travaux ne se réalise pas du jour au lendemain ...Tu crois que les jeunes qui sont là en bas et qui jouent au foot par-dessus la Grand'rue sont plus intelligents ? »

R : « Du haut de notre clocher, on voit tout. Les jours de classe, je vois bien comme les gens s'énervent car ils sont coincés par toutes les voitures qui se garent n'importe comment devant l'école ! On n'arrive même plus jusqu'au périscolaire et ceux qui vont au travail prennent du retard ! »
S : « C'est vrai ! Pourtant le parking près des pompiers est toujours vide.»

R : « Pourquoi on s'en prend toujours à nous ? On dit qu'on salit. Hier, en rentrant, j'ai bien vu une décharge sauvage près de la piste. Ce n'est pas juste ! »
S : « Mais la mairie est avertie, vite fait et, devine qui ramasse les ordures : les employés communaux. Et ça, ce n'est pas juste ! »

R : « Même dans nos nids, on ne peut plus dormir. Ces scooters sont une vraie plaie ! »
S : « Les jeunes gonflent leurs moteurs ! Mais que faire ! »

R : « Storki, chaque fois que j'entends la sirène, j'ai la chair de poule ! »
S : « C'est un comble, pour une cigogne. Tu devrais plutôt remercier les pompiers qui arrivent au plus vite. Tiens, hier, c'était pour une fuite de fuel et avant pour un feu. En plus, ce sont tous des bénévoles. Au lieu de tout critiquer, on ferait mieux d'aller manger au château! »

R : « Hoppla, ça c'est une bonne idée!»

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

# TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Mlle Isabelle HUGUIN, géomètre du Cadastre sera de passage dans la commune au cours du mois de novembre afin de procéder à la mise à jour annuelle de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

# MARCHÉ DE NOËL - 12 ET 13 DÉCEMBRE 2009

L'association Sentheim Animations organise son traditionnel Marché de Noël le samedi 12 (de 14h à 18h) et le dimanche 13 décembre (de 10h à 18h) à l'AMOS et à la Gare.
Vous pourrez y admirer et acheter les réalisations d'artisans locaux et régionaux. Vous trouverez plus de détails dans le Sentheim Infos de décembre.
Pour vous réchauffer, vin, chocolat ou jus de pommes chaud, crêpes, gaufres et autres pâtisseries seront également au rendez-vous.
Une navette gratuite circulera le dimanche, entre le Marché de Noël et la Gare, où vous pourrez découvrir des expositions et des animations pour les enfants.
Venez nombreux assister à ce moment convivial de l'animation de notre village et soutenir nos artisans.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient exposer leurs œuvres, merci de prendre rapidement contact avec Annick Ehret au 03.89.82.82.43. Et pour celles et ceux qui désireraient participer activement à l'organisation du Marché de Noël, ou intégrer l'association Sentheim Animations, vous serez les bienvenus à la réunion qui aura lieu le lundi 09 novembre à 20h15 à l'Espace Schuffenecker.
Vous pouvez aussi contacter Annick Ehret (03.89.82.82.43 ou ehret.christian@tv-com.net) ou Daniel Zutter (03.89.82.59.18 ou dzutter@numericable.fr).

Daniel ZUTTER
Président Sentheim Animations

# DÉCHETTERIE VERTE

A partir du 1er novembre, la déchetterie verte sera ouverte le **samedi après midi de 14h à 16h**. Merci de bien vouloir en prendre note.

# UN GROGNARD DE NAPOLÉON À SENTHEIM...

Il y a un an, Alain VONAU déposa son havresac dans notre commune, en s'établissant rue Saint Jean de Dieu en compagnie d'Odile sa future épouse.

Originaire de Cernay, Alain voue depuis 50 ans une véritable passion pour le 1er Empire, socle sur lequel repose encore aujourd'hui nos principales institutions françaises.
Ancien sous-officier de sapeur-pompier volontaire durant 25 années, et tambour dans une excellente batterie-fanfare championne de France en 1987, Alain fonda en 1990 son propre groupe, bien connu : ***La Batterie des Grognards de Haute-Alsace,*** qu'il dirigea comme tambour-major, de sa création jusqu'en mars 2009.
En juin 2009, Alain intègre, aux percussions, la prestigieuse ***Fanfare des Hussards d'Altkirch***, dignes descendants du 8ème Régiment de Hussards, qui effectua toutes les campagnes du 1er Empire et se distingua lors de belles victoires : Austerlitz, Eylau, Eckmühl, Moskova…
Le régiment stationné à Altkirch jusqu'à sa dissolution en 1993 a vu sa fanfare de cavalerie remontée en 2000 par quelques nostalgiques. Composée aujourd'hui de 25 excellents musiciens, cette magnifique fanfare est sollicitée dans toute l'Europe.
Alain, dans sa belle tenue de hussard, et fort de son expérience de 30 ans dans la reconstitution historique et la sauvegarde des traditions, continue de servir son Empereur en battant de son instrument préféré…

Pour tout renseignement : Alain VONAU - 3, rue Saint Jean de Dieu - 68780 SENTHEIM
courriel : alainvonau@estvideo.fr

# LE GROUPE D'JAYAN À SENTHEIM

Le groupe D'Jayan (auteurs-compositeurs-interprètes) vous invite le samedi 21 novembre à 20h à l'AMOS à un spectacle de musical de chansons françaises pour toute la famille.

**Tarifs :** 8€ pour les adultes, 4€ pour les enfants de moins de 12 ans.
**Réservations :** les lundi et jeudi de 13h à 18h au 03.69.19.40.37 ou 06.16.31.77.51

# CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SENTHEIM

Les chantiers en cours du Conseil de Fabrique sont les suivants :

**Projet de rénovation de la chapelle Ste Anne**

Nous avons la chance de posséder à Sentheim une belle petite chapelle qui date de 1888 et qui est située à l'orée de la forêt de l'Oberwald. Cette chapelle qui est chère au cœur de nombreux d'entre nous a besoin aujourd'hui d'être rénovée.

Une commission de rénovation de la chapelle Ste Anne sous l'égide du conseil de fabrique va être créée.

Je lance un appel à toutes les bonnes volontés et les invite à se joindre à nous.

Une première réunion aura lieu le vendredi 20 novembre à l'Espace Schuffenecker. Elle aura pour objectif de faire le point sur les actions à entreprendre pour mener cette tâche à bien.

**Entretien et d'embellissement du Chemin de Croix du Rollenberg**

Il est de tradition que les stations du Chemin de Croix du Rollenberg soient entretenues par des familles du village se portant volontaires pour cette tâche.

Nous n'avons plus aujourd'hui la liste complète des familles qui s'occupent des stations. Nous demandons donc aux personnes qui ont accepté cette charge de se faire connaître en remplissant le talon ci-dessous et en le déposant au presbytère.

Damien ROLLINGER
Président du Conseil de Fabrique.

**Entretien des stations du Chemin de Croix du Rollenberg**

Famille …….. Adresse……

Entretien la station n°……

Est d'accord pour continuer à entretenir cette station : oui non

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mercredi | 11 novembre | : | Cérémonie d'anniversaire du 11 novembre |
| Samedi | 14 novembre | : | Collecte des ordures ménagères à partir de 3h |
| Jeudi | 19 novembre | : | Marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim" |
| Samedi<br>Dimanche | 21 novembre et<br>22 novembre | : | Vente annuelle de calendriers par les Sapeurs-Pompiers |
| Vendredi<br>Samedi | 27 novembre et<br>28 novembre | : | Collecte annuelle de produits alimentaires pour la Banque Alimentaire du Haut Rhin |
| Dimanche | 29 novembre | : | Cérémonie du 65ème anniversaire de la libération de Sentheim et train de la mémoire |
| Dimanche | 6 décembre | : | Concert de la chorale Sainte Cécile à l'église Saint Pierre et Paul de Mulhouse |
| Samedi<br>Dimanche | 12 décembre et<br>13 décembre | : | Marché de Noël et train de Noël |
| Dimanche | 13 décembre | : | Concert de la chorale Sainte Cécile à l'église de Sentheim |
| Jeudi | 31 décembre | : | Réveillon à l'AMOS organisé par le football club de Sentheim |

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association..) contacter **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyer un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr**

**Date de prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 5 Décembre 2009**

# LE SIGNAL D'ALERTE AUX POPULATIONS

Une alerte est la diffusion d'un signal sonore et de messages qui annoncent qu'un danger est imminent. Elle permet à chacun de prendre des mesures de protection adaptées.

## Les mesures d'alerte

La loi du 22 juillet 1987 a initié le principe d'un code national d'alerte. Ce même principe a été repris par la loi de modernisation de la sécurité civile en 2004. Il reprend le principe des sirènes, en y ajoutant les moyens offerts par les nouvelles technologies (automates d'appel, information téléphonique personnalisée dans les secteurs à risques, SMS, panneaux à messages variables).

Le décret d'application de la loi de modernisation de sécurité civile précise : « **les mesures d'alerte ont pour objet d'avertir la population de la nécessité de se mettre immédiatement à l'abri du danger et de se porter à l'écoute de l'un des programmes nationaux ou locaux de radio ou de télévision des sociétés nationales de programme Radio France, France 3 et Réseau France outre-mer et, le cas échéant, d'autres services de radio et de télévision ».**

## Le signal national d'alerte

Le signal national d'alerte est un signal spécifique émis par une sirène. Il ne renseigne pas sur la nature du danger, car le même signal est émis dans toutes les situations d'urgence

**Pour donner l'alerte**, une sirène émet un signal :

- ► prolongé,
- ► modulé, montant et descendant,
- ► de trois séquences séparées par un intervalle de cinq secondes.

Chaque séquence est composée d'un signal modulé de 61 secondes, qui s'atténue ensuite pendant 40 s. Ce signal peut être schématisé ainsi :

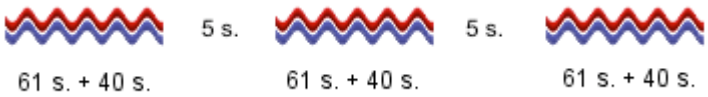


**La fin de l'alerte est également annoncée** par une sirène émettant un signal continu de 30 secondes.

En complément des sirènes, des messages d'alerte peuvent être diffusés par les panneaux lumineux qui se trouvent dans les lieux publics et sur les infrastructures de transport, en particulier les gares, métro, aéroports, panneaux d'autoroute... Des messages d'alerte peuvent également être diffusés par la radio et la télévision.

## Consignes à observer en cas d'alerte

Il existe un certain nombre de consignes générales de bonne conduite à suivre en cas d'accident. Dès le retentissement du signal national d'alerte, il convient :

- ► **de se confiner** dans un local clos, de préférence sans fenêtre, en calfeutrant soigneusement les ouvertures, y compris les aérations, après avoir arrêté ventilation et climatisation, et réduit le chauffage. En effet, le confinement est le premier réflexe à avoir, car le plus efficace dans la majorité des cas. Même si l'isolation n'est pas parfaite (par exemple fenêtres brisées), cette mesure permet de limiter les effets d'une catastrophe. En cas d'explosion ou de nuage toxique, et en attendant les consignes données par les autorités, le confinement doit se faire de préférence dans des locaux situés en sous-sol ou le plus possible au centre des bâtiments,
- ► **ne pas fumer**, éviter toute flamme ou étincelle, fermer le gaz,
- ► **laisser** les enfants à l'école, les professeurs veilleront sur eux,
- ► **d'écouter la radio** ou la télévision (Radio France : France Inter, France Bleu ; Réseau France outre-mer, France 3) où seront données les premières informations sur la nature du risque et les premières consignes à appliquer. C'est le préfet du département où se produit l'accident qui compose le message radiophonique d'alerte transmis en radio. Le ministre de l'Intérieur (ou son représentant) a la possibilité d'intervenir directement sur les ondes à partir d'un studio situé à la direction de la sécurité civile à Paris,
- ► **ne pas téléphoner** ni par le réseau fixe ni par le réseau mobile afin de ne pas encombrer le réseau qui doit rester libre pour les secours,
- ► **de ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation** décidé par le responsable des secours. Cet ordre est diffusé par radio et télévision.

Adjudant Marc Alter
Chef de Corps - Sentheim

# VILLAGE CIGOGNE D'ALSACE

Dimanche 25 octobre, une délégation de la commune de Sentheim, le maire Bernard Hirth, Marc Perrin Adjoint au Maire, ainsi que Guy Jordy Maire Honoraire, Marcel Mattauer Maire Adjoint Honoraire et Fernand Farny, acteur incontournable de la présence des cigognes à Sentheim, a participé aux premières Journées Européennes des Cigognes à Colmar.

Monsieur le Maire a signé la charte « Village Cigogne d'Alsace », conclue entre le Conseil Général du Haut-Rhin, l'APRECIAL, la commune et EDF.
Les communes s'engagent à œuvrer pour la protection de l'espèce et EDF à équiper les pylônes électriques afin d'éviter les risques d' électrocution des cigognes.
Une première série de 18 communes ont donc signé cette charte en présence de Charles Buttner Président du Conseil Général, Michel Habig, Vice-Président du Conseil Général et Président de l'APRECIAL et Gérard Wey Directeur de l'association.

L'objectif est de valoriser les villages qui font des efforts pour la préservation des cigognes. Sentheim compte une vingtaine de nids et 20 couples ont été dénombrés cet été, aussi était-il naturel que la commune adhère à ce projet.
Des panneaux « Village Cigogne d'Alsace » seront apposés aux entrées du village ainsi qu'à la mairie, et la commune pourra utiliser le logo dans sa communication.
Bien sûr la convention prévoit différents engagements : favoriser l'accueil des cigognes en mettant en place et en entretenant des nids, soutenir et entreprendre des actions de suivi, d'étude et de conservation de l'espèce, maintenir un habitat favorable aux cigognes, informer, associer et faire participer le public aux différentes actions.

**La délégation de Sentheim lors de la signature de la charte à Colmar**

Viviane Tabourin

# COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT-RHIN

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité pour aider les familles dans le besoin. A Sentheim même, nous sommes obligés de faire appel à la banque alimentaire pour des familles momentanément en difficulté .

Cette année, la collecte se fera comme d'habitude en Maire:

- **Vendredi 27 novembre de 9h à 11h**
- **Samedi 28 novembre de 9h à 11h.**

Pensez à amener des aliments non périssables, tels que riz, pâtes, conserves, café, semoule, soupes en sachet, etc.

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance !

# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison de la fête de l'Armistice du mercredi 11 novembre, la collecte habituelle des ordures ménagères aura lieu, à Sentheim, **le samedi 14 novembre à partir de 3h**. Merci de bien vouloir en prendre note.

# RENCONTRES DU CLIMAT

Du 6 au 16 novembre, le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller organisera la seconde édition des « **Rencontres du Climat** » en partenariat avec de nombreuses associations locales. Pendant une semaine, on vous proposera des films, des spectacles, des conférences, des visites et on vous donnera des conseils pratiques.

**Un seul mot d'ordre : fêter la planète pour lutter contre l'effet de serre !**

Vous trouverez le programme complet sur notre site Internet :

**www.pays-thur-doller.fr**